



Newsletter P.T.S.M 61

L'ACTUALITÉ DE LA SANTÉ MENTALE | MARS 2024 | ÉDITION N° 1



Zoom sur le territoire



L'ACTUALITÉ DES ACTIONS PTSM

Création d'un dispositif de soins référent territorial du psychotraumatisme

Lors du colloque régional, le 16 Janvier dernier, le PTSM de l'Orne a pu présenter la mise en œuvre de l'action "La création d'un dispositif de soins référents territorial du psychotraumatisme et l'organisation de la filière de soins gradués" sur son territoire.

Pour cela, plusieurs acteurs et partenaires ont pu témoigner de leur expérience en présentiel ou par capsule vidéo.

Cette action inscrite dans le Contrat Territorial de Santé Mentale de l'Orne, a vu le jour en Juillet 2023 au Centre Psychothérapique de l'Orne (CPO) à Alençon. Cette équipe est composée d'une psychologue et d'une psychiatre.

La mise en œuvre de ce dispositif s'est faite en coordination avec le Centre Ressource du Psychotraumatisme du CHU de Caen.

Des formations gratuites y sont proposées destinées aux psychologues et aux psychiatres (*cf lien Centre Ressources du CRP en page 4*).

Le Centre de proximité du psychotraumatisme de l'Orne a une mission intégrée de soins, de formation et d'amélioration continue des pratiques autour de la prise en charge des troubles mentaux se développant dans les suites de traumatismes psychiques.

Ce dispositif concerne toutes les personnes ayant été psychologiquement impactées par un événement traumatique (accident, attentat, agression physique ou sexuelle, ...) depuis plus de 3 mois, et/ou le décès d'un proche (parent, enfant, ...) depuis plus de 12 mois.

Secrétariat Tél : 02 33 32 07 71.

EN BREF

01

Plateforme d'évaluation gériatrique

Le GHT Les Collines de Normandie a mis en place un numéro de téléphone unique 06.81.15.39.21, pour les professionnels. Ce dispositif permet de fluidifier le parcours de santé des personnes âgées et faciliter l'accès à une expertise gériatrique.

02

PSSM

Les 4 sessions de formation PSSM 2024, dans l'Orne, financées par l'ARS Normandie, à destination des professionnels ou bénévoles travaillant en lien avec du public, sont complètes.

03

Ouverture du dispositif NIGHTLINE en Normandie

Ce dispositif de pair à pair vient en soutien à la Santé Mentale des étudiants.

Une ligne d'écoute dédiée aux étudiants ouverte tous les soirs de 20H30 à 2H par téléphone 02.79.02.12.87 - 02.79.02.12.88 ou chat : nightline-normandie.fr.



Agenda

Gouvernance PTSM :

Alençon - 11.06.2024

Commission Spécialisée en Santé Mentale (CSSM) élargie

Domfront en Poirais :

15.04.2024

Le Temps de la Co-Orne-Dination organisé par le DAC 61

Alençon :

26.04.2024

Exposé des 10 grandes mesures sur la santé mentale par Mme Jourdan (députée)

Occagnes :

13.05.2024

Le Temps de la Co-Orne-Dination organisé par le DAC 61

Berd'huis :

03.06.2024

Le Temps de la Co-Orne-Dination organisé par le DAC 61

Val-de-Rueil (27) :

12.04.2024

Journée de Psychiatrie Normande

Rouen (76) :

14.05.2024

FORUM Emploi et Santé Mentale



La parole à...

DOCTEUR KABA, PRÉSIDENT DE LA CSSM DE L'ORNE ET PRÉSIDENT DE LA CME DU CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'ORNE



Qu'est ce que la santé mentale ?

C'est une question parfois polémique tendant à distinguer, voire opposer santé mentale et psychiatrie ou au contraire à tout psychiatriser. Nous n'allons pas rentrer dans cette polémique car qu'il s'agisse d'un handicap psychique ou handicap mental, notre rôle en tant que professionnel est d'assurer à ces personnes en situation de handicap l'accompagnement nécessaire destiné à la préservation de leur état de bien-être.

La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l'OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ».

La santé mentale est une composante de notre santé aussi importante que notre santé physique. « Il n'y a pas de santé sans santé mentale. », rappelle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dont je m'approprie les termes.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a révélé que la santé mentale représente un enjeu aussi bien aux niveaux politique, que social et culturel. Elle se consolide ou se détériore en fonction de nombreux facteurs. Certains sont individuels, d'autres sont liés à la société et à l'environnement dans lequel nous vivons.

Quel est le parcours en santé mentale ?

Le Parcours en santé mentale c'est le chemin qui permet à la personne de combiner l'ensemble des ressources qui peuvent l'aider face à un problème de santé mentale.

Chaque parcours en santé mentale est singulier. Il n'y a pas de parcours type mais autant de parcours que de personne. Il n'est pas figé. Il bouge, il évolue, il s'invente et se transforme au gré de la vie de la personne et des ressources disponibles autour d'elle. Il implique une articulation entre la personne (ses projets, son histoire, ses expériences, etc.) et les ressources existantes sur son territoire. Les ressources interagissent aussi entre elles.

Les mouvements inhérents à la santé mentale peuvent parfois nous faire passer d'un état de bien-être à un état de mal-être allant parfois vers la reconnaissance d'un trouble psychique. On parle alors de 3 concepts évolutifs allant d'une santé mentale positive à une détresse psychique réactionnelle pouvant malheureusement évoluer vers un trouble psychiatrique caractérisé.

Qu'est ce que la CSSM et quel est votre rôle ?

La Commission Spécialisée de Santé Mentale (CSSM) élargie du Conseil Territorial de Santé (CTS) est l'instance de gouvernance du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale). La CSSM élargie désigne un bureau pluridisciplinaire qui travaille en lien étroit le coordonnateur du PTSM. Cette commission comprend des membres titulaires issus du CTS et élargie aux acteurs du sanitaire, du médico-social, du social et des associations agréées représentant les usagers,... Elle a notamment en charge de s'assurer de la mise en œuvre, du suivi et de l'actualisation du Contrat Territorial de Santé Mentale.

Le rôle du président de la CSSM est avant tout de représenter la CSSM au bureau du CTS qui est l'instance de démocratie sanitaire du territoire. L'objectif étant de faire un retour des travaux relatifs à la santé mentale et de faciliter l'intégration de la santé mentale dans une politique globale de santé. Il a aussi vocation à être force de proposition pour améliorer la réponse aux besoins de la population sur le territoire en définissant une organisation efficiente des parcours de santé tenant compte de situations spécifiques et complexes.

L'objectif principal du PTSM est l'amélioration continue de l'accès aux usagers à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture. Il est élaboré et mis en œuvre à l'initiative des professionnels et établissements travaillant dans le champ de la santé mentale, en y associant l'ensemble des acteurs concernés.



Informations et éléments clés

Colloque régional « Le Projet Territorial de Santé Mentale : un engagement collectif pour l'amélioration des parcours de soins et de vie ».

Mardi 16 janvier 2024, l'Agence régionale de santé Normandie, avec la participation des partenaires des 7 Projets territoriaux de santé mentale (PTSM) de Normandie, a organisé un colloque régional en présence de la délégation ministérielle à la Santé Mentale et à la Psychiatrie (DMSMP) ainsi que de la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS). Ce colloque régional a été l'occasion pour chaque PTSM de présenter l'avancée d'une réalisation concrète sur son territoire.

Les invitations ont été limitées pour permettre à 150 intervenants porteurs d'actions et/ou membres des bureaux des Commissions Spécialisées en Santé Mentale (CSSM) d'assister aux présentations suivantes. Un enregistrement de l'évènement est mis en ligne sur le site de l'ARS Normandie (lien en bas de page).

- **Territoire de Rouen-Elbeuf** : Structuration d'un parcours de réhabilitation psychosociale sur le territoire d'Elbeuf ([Part. 1 / 00:14:23](#));
- **Territoire de l'Eure** : Mise en place d'un dispositif d'accompagnement sanitaire et social favorisant l'accès au logement et la prévention des expulsions locatives ([Part. 1 / 01:00:30](#));
- **Territoire de l'Orne** : Création d'un dispositif de soins référents territorial du psychotraumatisme et organisation de la filière de soins gradués ([Part. 2 / 00:00:00](#));
- **Territoire de la Manche** : Structuration d'un parcours de soins gradués pour les Troubles du comportement alimentaire (TCA) ([Part. 2 / 00:41:41](#));
- **Territoire du Havre** : Structuration d'une filière de soins en parcours périnatalité en santé mentale ([Part.3 / 00:00:00](#));
- **Territoire de Dieppe** : Préfiguration puis création d'une Maison des adolescents (MDA) et coordination territoriale du parcours adolescent ([Part. 3 / 00:40:29](#));
- **Territoire du Calvados** : Déploiement de l'équipe de détection et d'intervention précoce dans les pathologies psychiatriques émergentes dans le département du Calvados et structuration des parcours de soins en psychiatrie et santé mentale des adolescents et des jeunes adultes ([Part. 3 / 01:35:15](#));



Credit photo: ARS Normandie janvier 2024



[Pour voir cet évènement](#)



Les ressources régionales



Plus d'informations disponibles en cliquant sur le logo des centres ressources / supports

Sur la région Normandie, plusieurs centres ressources / supports existent ou sont en voie de développement sur la santé mentale.

Deux centres ressources gérés par le CHU de Caen



[CENTRE RÉGIONAL DE PSYCHOTRAUMATISME NORMANDIE](#)



[CENTRE RESSOURCES AUTISME NORMANDIE CALVADOS-ORNE-MANCHE](#)

Un centre ressource géré conjointement par le CH du Rouvray et le CHU de Caen



[NORMANDIE RÉHAB](#)

Un centre ressource géré par le G4 (Hôpitaux Universitaires d'Amiens, Caen, Lille et Rouen)



[CENTRE DE RESSOURCES EN PSYCHOGÉRIATRIE ET PSYCHIATRIE DE LA PERSONNE ÂGÉE](#)

Une Maison des Adolescents (MDA) par territoire de PTSM: un lieu ressource sur la santé et le bien-être des jeunes.

Pour le territoire de l'Orne, la MDA est gérée par le Centre Psychothérapique de l'Orne.



[MAISON DES ADOLESCENTS](#)